

# REGLEMENT 2024



## SAMEDI 27 AVRIL : L'XTTRAID VAL D'ALLIER et Activités famille

### ORGANISATEUR

L'organisateur est XTTRaid 63, Mairie 1 rue Côte Boissy 63240 LE MONT DORE, il a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile auprès de Allianz via la « licence manifestation » du contrat 45797647 de la FFTRI.

### INSCRIPTIONS

L'XTTRAID VAL D'ALLIER a lieu le samedi 27 avril 2024.

Les inscriptions sont effectives à réception :

- du paiement
- du certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition (ou de chacune des activités présentes sur le raid : course à pied, canoë kayak, VTT) datant de moins d'un an au jour de la course ou de la présentation d'une licence FFTRI (en cours de validité)
- du bulletin d'inscription dûment rempli.

Aucun remboursement ne sera possible après le 15 avril 2024, les frais fixes étant engagés. Avant cette date, ils le seront sur présentation d'un certificat médical de contre-indication.

Les dossiers incomplets seront placés sur liste d'attente.

### DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont fixés comme suit :

<i>Raid DECOUVERTE</i> (5h) - à partir de 12 ans	<i>Raid AVENTURE</i> (8h) - à partir de 18 ans
Licenciés : 25 EUR par personne licenciée FFTRI majeure Mineurs et étudiants : 18 EUR Non licenciés : ajouter 2 EUR pour le Pass Compétition FFTRI, à souscrire OBLIGATOIREMENT sur le site de la FFTRI	Licenciés : 35 EUR par personne licenciée FFTRI majeure Etudiants : 28 EUR Non licenciés : ajouter 8 EUR pour le Pass Compétition FFTRI, à souscrire OBLIGATOIREMENT sur le site de la FFTRI

**NB :** En 2024, pour tout Pass Compétition (personnes non-titulaires d'une licence FFTRI Compétition en cours de validité), le *demandeur majeur* devra prendre connaissance du "Formulaire Info Santé" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées. Pour le *demandeur mineur*, la licence ou Pass Compétition est obtenue après renseignement d'un questionnaire relatif à son état de santé, rempli conjointement par le mineur et une personne exerçant l'autorité parentale.

### EPREUVES

La course est à effectuer en équipe de 2 (mixte, féminines ou hommes), en autonomie. Les équipes ne doivent pas se séparer. Des pénalités seront attribuées en cas de non-respect du règlement.

Le départ et l'arrivée se trouveront aux alentours du stade de Billom.

**Attention !** Dans les deux formules, les équipes devront veiller à leurs choix d'orientation pour respecter le temps de course qui leur est imposé : 5h max pour le parcours Découverte et 8h max pour le parcours Aventure.

Toutes les balises ne sont potentiellement pas prenables et des pénalités dissuasives seront appliquées pour toute minute commencée au-delà du temps max. Il vaut mieux laisser une balise et arriver à l'heure à l'arrivée !

Deux parcours sont proposés :

1. **RAID AVENTURE (8h)** : A partir de 18 ans

Départ : 9h30

Retrait des dossards et dépose vélos de 8h à 9h, au parc à vélos, situé à Billom, collège du Beffroi

Briefing à 9h15 au point de départ

Activités proposées : VTT'O (carte IGN, road-book) CO (carte IOF) Trail Canoë (sur étang)

De 50 à 75 km, limités à une durée de 8h d'effort maximum.

La formule Aventure est ouverte à des personnes pratiquant régulièrement les activités du raid multisport.

2. **RAID DÉCOUVERTE (5h)** : A partir de 12 ans, catégorie d'âge à partir de pupille.

Enchaînement des sections en ordre libre avec balises bonus, soit 28 à 50km à parcourir en un temps de parcours max de 5h.

Départ : 11h30

Retrait des dossards et dépose vélos de 10h15 à 11h au collège du Beffroi.

Briefing à 11h15 au point de départ

Activités proposées : VTT'O (carte IGN) Run & bike (carte IGN) CO (carte IOF) Trail'O Canoë (sur étang)

## **MINEURS :**

La formule Aventure est ouverte à partir de 18 ans.

La formule Découverte est ouverte à partir de 12 ans.

Il est recommandé aux parents de s'assurer de l'état de forme de leurs enfants. Une décharge devra être signée par le/les parent(s) responsable(s).

Chaque participant âgé de 12 à 15 ans devra être accompagné d'un adulte.

## **CHRONOMETRAGE**

L'intégralité du parcours sera chronométrée à l'aide du système sport-ident. Chaque équipe doit disposer d'une puce de chronométrage pour valider les balises et postes de contrôle du parcours. Les doigts électroniques personnels sont autorisés (**50** temps mini pour le Découverte, **128** temps mini pour l'Aventure). Si vous n'en avez pas, l'organisateur en mettra à votre disposition (chèque de caution de 60 €/équipe).

## **RAVITAILLEMENTS/ ASSISTANCE**

Le principe de l'épreuve est l'autonomie semi-complète. Un ravitaillement en eau et nourriture sera organisé. Dans tous les cas les équipes doivent prévoir leurs vivres de course.

## **CLASSEMENT ET CATEGORIES**

Le classement est réalisé au temps. Les catégories femmes, hommes et mixtes seront récompensées sur les deux parcours à l'issue de l'épreuve. Les équipes jeunes seront récompensées

**MATERIEL OBLIGATOIRE** : contrôlé au moment du retrait des dossards **ET** en course

Individuel :

- VTT en état de marche, casque de VTT aux normes CE
- 1l d'eau minimum, nourriture de course
- Gobelet (il n'y en aura pas au ravitaillement)
- Une veste imperméable, un vêtement chaud, un collant long

Cette liste sera confirmée ou amendée en fonction des conditions météo le jour de course.

Par équipe :

- Couverture de survie
- Boussole
- Sifflet
- **1 stylo**
- Téléphone portable en état de marche avec les numéros de la direction de course et des secours préenregistrés

Pour le canoë, le port du gilet de sauvetage fourni par l'organisation est obligatoire ainsi que le port de chaussures fermées.

Munissez-vous de couverts et assiettes pour le repas d'après-course.

## **MATERIEL CONSEILLE**

Kit réparation vtt, porte-carte vtt, sac à dos pour le transport des chaussures de trail ou CO, guêtres ou surchaussettes.

## **MATERIEL INTERDIT**

Tout système GPS avec fond de carte. Assistance électrique sur VTT.

## **MATERIEL FOURNI**

Cartes du parcours (1 jeu indéchirable + 1 jeu papier en option), lot souvenir, repas à l'arrivée de la course, ravitaillement, dossards, doigt électronique si besoin, canoë et gilet de sauvetage le temps des épreuves.

## **SECOURS**

Toutes les équipes doivent avoir préenregistré les numéros de secours et les numéros des organisateurs fournis à l'accueil le jour de la course dans le téléphone de course de l'équipe. En cas d'accident toute équipe doit porter assistance aux autres concurrents et en aucun cas ne laisser seule une personne blessée.

Les secours seront assurés par une équipe de secouristes.

## **COMPORTEMENT EN COURSE**

Tout au long du parcours les concurrents sont tenus de respecter le code de la route. Lors des traversées de route, il est obligatoire de respecter les consignes des signaleurs.

Il va de soi que le respect des lieux doit être la priorité quelles que soient les circonstances de course.

Toute entorse à ces principes peut entraîner une pénalité ou la mise hors-course immédiate de l'équipe par l'un des membres du jury de course.

*Exemple* : Abandon de détritrus sur le parcours, dégradations de clôtures, traversée d'une zone interdite (culture, propriété privée mentionnée sur la carte...), non-respect d'un passage obligatoire...

## **DROIT A L'IMAGE**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement et avec l'accord officiel de l'organisation.

## **VIE PRIVEE**

Si vous souhaitez que vos nom et prénom ne figurent pas dans la liste des inscrits et les classements, merci de nous le faire savoir lors de votre inscription.

## **CONTROLE ANTI DOPAGE**

Un local sera mis à disposition de la personne chargée du contrôle.

Conformément à la réglementation, l'organisateur devra prévoir :

- Le fléchage permettant de localiser facilement le local de contrôle antidopage, le contrôle d'accès à ce local, réservé aux athlètes désignés et aux personnes habilitées à les accompagner, l'ouverture prolongée éventuelle des locaux destinés au contrôle.
- La salle de contrôle doit être contiguë au bureau de travail, suffisamment grande pour accueillir les sportifs, les officiels, les accompagnateurs, équipée de chaises ou de bancs, approvisionnée en boissons sous emballage hermétique, pourvue de poubelles.
- Le bureau de travail doit être pourvu : d'une table et de chaises, d'un lavabo, savon et essuie-mains, d'une poubelle. Il doit pouvoir être fermé à clé.
- Les toilettes doivent être attenantes au bureau de travail, équipées de WC isolés assez vastes pour que l'athlète et le médecin puissent s'y tenir ensemble.
- Le bureau est utilisé pour choisir les différents flacons destinés au recueil des urines de l'athlète, permettre les manipulations et le scellage des flacons après le prélèvement, rédiger le procès-verbal du contrôle antidopage, stocker les échantillons de manière sécurisée.

En s'inscrivant, chaque coureur prend personnellement les engagements suivants :

- Je déclare avoir réellement pris connaissance du règlement et de l'éthique de la course.
- Je comprends et j'approuve les conditions de participation figurant dans le règlement.
- Je m'engage à respecter le règlement en tous points.
- Je déclare m'être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient me concerner, et en conséquence, décharger l'organisation de toute responsabilité médicale.

## **ACTIVITES FAMILLE**

Pour rester dans l'ambiance Raid et partager des activités en famille, XTTR vous propose une après-midi découverte de la CO à la plaine de jeux de Billom.

Au programme : divers ateliers de course d'orientation pour tous, biathlon laser, raid enfants à partir de 2 ans...

Horaires : de 14h à 16h30, à Billom. Tarif libre. Il ne s'agit pas d'une compétition, il n'y aura pas de classement. Les enfants devront être accompagnés par un adulte.

Pré-inscription sur le site des inscriptions.

## **DOUCHES ET HEBERGEMENT**

Les douches et vestiaires du gymnase seront disponibles après course. Il n'y a pas de consigne.

Le camping municipal sera également mis à disposition par la municipalité, bien que la saison ne soit pas encore ouverte. Il est donc possible de louer des bungalows 4 places ou de garer camping-cars et vans. Accès possible aux sanitaires.